L'IMPORTANCE DES ZONES INTERMÉDIAIRES & DES PARCOURS PRÉALPINS

TRAMES DES ZONES AGRO-PASTORALES DANS LES PNR DES PRÉALPES

Cas n°11 (74)

INTRODUCTION

Le projet Trames des Zones Pastorales vise à caractériser et définir les enjeux de trames fonctionnelles déclinés aux zones pastorales et aux forêts matures pour mieux accompagner la résilience des milieux et des usages agricoles et pastoraux face aux changements climatiques et ainsi, préserver la biodiversité et les continuités écologiques sur massif des Alpes. Ces enquêtes, réalisées par les Chambres d'Agriculture et le CERPAM, en lien avec les PNR, s'insèrent dans le lot 2 (expertise agricole) du projet et abordent les enjeux économiques de ces zones intermédiaires et parcours préalpins dans les systèmes d'exploitation..

LE GAEC LA FERME DE PANLOUP

- **2 UMO + 0.5 aide familiale,** installation en 2003 en individuel puis 2014 en GAEC
- **Situation géographique:** Seythenex - 74 210
- **Surfaces:** 60 ha de SAU (indice de productivité 0.53), dont 16% de ZI (9.3ha)
- **Animaux:** 32 Vaches laitières + renouvellement, 80% Abondance, 20% Tarine + 20 chèvres des Savoies + renouvellement
- **Commercialisation**: Lait de vaches 88% Livraison à l'abbaye de Tamié + vente de tome de chèvres et vaches à la ferme (12% lait)
- **Les surfaces pastorales :** 3 lots de 8 génisses répartis sur les 2 secteurs de ZI :
  - 2.4 UGB sur 3.6 ha exposé SO
  - 11.3 UGB sur 5.7 ha exposé NE

  28 TMS sur 9.3 ha.
- **Alimentation:** Système tout herbe sur Prairie permanente. Autonomie fourragère 83% : Achat de 20 TMS de regain en été sec.
- **Reproduction:** 8 génisses par âge, vêlage à 36 mois
  Période vêlages : 80% étalée, 20% au printemps, insémination.

Assolement de l'exploitation

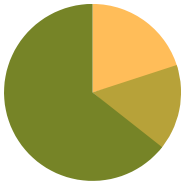

PP moy. productives 64.4%

Surfaces pastorales 15.6%

Praires peu fertiles 20%

PP peu prod. à flore diversifiée 41.6%

PP peu prod. majo Graminées 58.4%

Contexte de la zone d'étude

Les surfaces de l'exploitation sont situées entre 650 m et 780m d'altitude (submontagnard) sur le pourtour extérieur du massif des Bauges. Il n'y a pas d'animaux en alpage.

L'exploitation est en bovin lait sous cahier des charges Tome des Bauges et Reblochon, ainsi qu'en caprin lait en transformation fermière. Le lait est livré à l'Abbaye de Tamié.

Les Zones Intermédiaires (ZI) représentent 16% de la SAU de l'exploitation (9.3 ha) réparties sur 2 entités. Elles sont pâturées par les génisses tout au long de la saison de pâturage (Mai-Novembre).

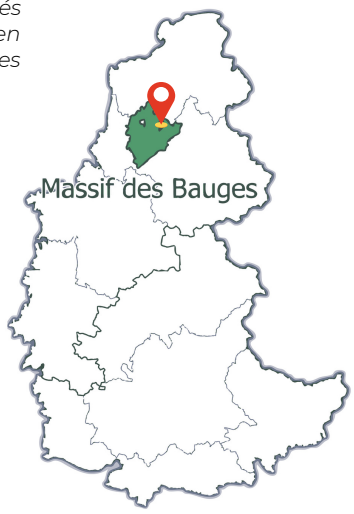

Carte du Massif des Alpes

Enjeu Agricole / biodiversité / connexité

Les zones intermédiaires (ZI) sont présentes sur l'exploitation depuis la création de l'exploitation en 2003. Elles sont une ressource importante pour les animaux :

- **Ressource indispensable** : L'exploitation ne disposant pas d'alpage, les ZI sont la ressource fourragère principale pour l'alimentation des génisses tout au long de la période de pâturage (2/3 du besoin en pâturage des génisses).
- **Précarité et pression foncière** : Précarité du foncier liée à l'absence de contractualisation qui touche également les ZI : perte de foncier pour l'utilisation personnelle des propriétaires (surface d'agrément) et construction de logements (0.85ha perdu en 10 ans).
- **Préserver le milieu face au risque de déprise** : La complexité d'entretien de ces milieux (pente, accès mécanique, accès à l'abreuvement et précarité foncière) les rend fragile face au risque de fermeture bien que ces surfaces soient indispensables pour l'exploitation.
- **Milieu bioclimatique pour le pâturage** : Certaines ZI donnent accès à un milieu frais en période estivale (comme 2022) : la ressource fourragère se maintient dans les milieux ombragés et les animaux disposent de zones ombragées.

Types de milieux pastoraux

Analyse de ces enjeux

Analyse technico-économique qualitative des Zones Intermédiaires et Parcours Préalpins (ZIPP)

- Les ZI représentent **10%** de la ressource fourragère totale de l'exploitation pour **16%** des surfaces de la SAU. Elle représente **38%** de l'alimentation des génisses et **58%** des besoins en herbe pâturées des génisses. Ces zones sont donc indispensables pour permettre l'élevage des génisses de renouvellement sur l'exploitation en l'absence d'alpage.
- La quantité d'herbe valorisée représente entre 28TMS/an (rdt entre 1.6 et 4TMS/ha/an). Cet écart de rendement s'explique par 2 conduites différentes adaptées au potentiel agronomique de chaque entité (milieux sec avec sol superficiel/ milieu frais et sol plus profond).
- L'arrêt de la pension des génisses en alpage (pour limiter les mélanges de troupeaux en été et suivre correctement la croissance des génisses) a engendré une évolution de l'utilisation des ZI : intensification des ZI par la mise en place de pâturage tournant pour nourrir les génisses pendant la période estivale.
- Problématique foncière : les ZI ne sont pas épargnées. Les propriétaires reprennent ces surfaces pour un usage de commodité (habitat, dépendances, jardins)... L'agriculteur hésite donc à entretenir ces surfaces de peur de les perdre.

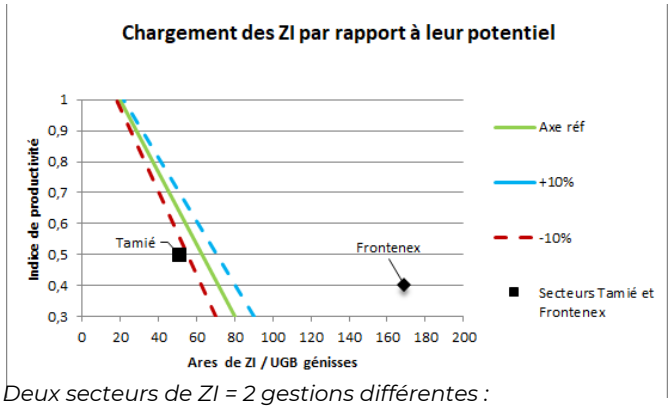

Deux secteurs de ZI = 2 gestions différentes :

- *Tamié : chargement bien assez important ayant un impact sur la diversité de la végétation.*
- *Frontenex : chargement trés extensif pouvant engendrer à la fermeture du milieu. Grande diversité de végétation.*

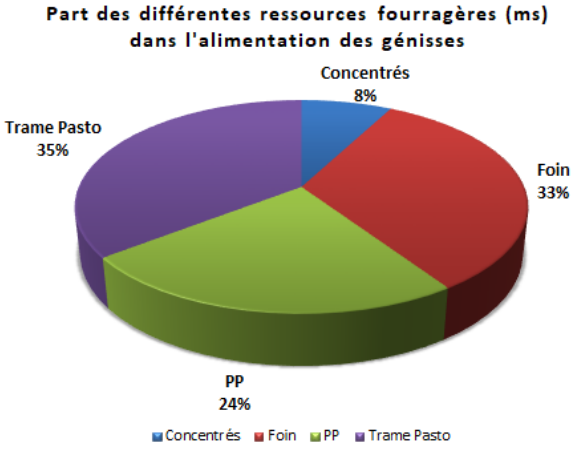

Intérêt des ZIPP d'un point de vue environnemental

- Le maintien de ZI ouvertes permet la préservation d'une flore diversifiée (plus grande diversité de flore, maintien de zones ombragées).

Intérêt des ZIPP pour le territoire : mobilisation de nouvelles ZIPP, paysage, activités récréatives

- Il existe un potentiel important de réouverture de ZI sur ce territoire. Ce potentiel est vu par la sphère politique comme des surfaces de compensation face à l'urbanisation des surfaces mécanisables du bas. Du point de vue de l'agriculteur, la perte d' 1ha de surface fauchée engendre par cascade la perte de 2 ha de ZI. En effet, la perte de surface fauchée entraîne une diminution en proportion des effectifs et les surfaces de ZI s'en trouve délaissées.
- De plus, pour cette exploitation, la part des ZI dans la SAU (16%) est suffisante pour maîtriser l'entretien de ces secteurs. Avec les perspectives de diminution de la ressource liée à l'évolution du climat, l'exploitation pourrait valoriser environ 1 ha supplémentaire pour assurer le pâture des génisses. Il est difficile d'envisager une proportion de ZI supérieur à 20% de la SAU si l'on veut assurer une pression suffisante pour maintenir ces milieux ouverts. Au-delà de ce seuil, la capacité de l'agriculteur à entretenir ces surfaces devient limitante.

- Les ZI produisent une ressource énergétique locale pour l'exploitant (bois de chauffage).

Valeurs ajoutées / freins au système par les ZIPP

Part de l'alimentation du troupeau obtenue sur les ZI

10% de la ressource alimentaire du troupeau
38% de la ressource alimentaire des génisses

Autonomie fourragère

28 TMS/an
38% des besoins des génisses dont 58% de la ressource pâturée

Rôle des Zi dans le système d'alimentation

Rôle majeur des ZI pour l'alimentation de l'ensemble de génisses et du maintien du renouvellement sur l'exploitation

Identification des produits

Pour l'agriculteur pas d'intérêt évident des ZI

Image du territoire

N'apporte rien pour l'image de l'agriculture dans le territoire selon l'agriculteur

Intensité du travail

2 semaine de travail/an au minimum : débroussaillage, aménagement, ouverture des espaces

Coût induit et économie

+ : Coût de débroussaillage + aménagement

- : Pas de mise en pension des génisses

Les ZI représentent une source de pâturage très intéressante. Même en année sèche comme 2022, certaines zones restent fraiches et ombragées, assurant un bon pâturage des génisses.

Vers une résilience des systèmes

Les ZI sont des surfaces indispensables pour maintenir l'autonomie fourragère et faire face à des pertes de foncier ou arrêt de pension estivale (possibilité de garder l'ensemble du troupeau sur l'exploitation en été).

L'organisation en blocs de pâturage (surface suffisante pour le pâturage d'un lot + accès à l'eau) facilite la gestion des ZI . Des surfaces suffisamment grandes évitent le déplacement des animaux et facilitent l'abreuvement. Ceci est rendu possible par des échanges fonciers.

Il semblerait qu'au-dessus d'un seuil de 20% de ZI dans la SAU les exploitations ne soient plus en mesure d'assurer l'entretien permettant de maîtriser l'ouverture de ces milieux.

La précarité foncière (absence de bail) entrave la gestion de ces surfaces. Une partie des ZI devenues accessibles grâce à l'entretien de l'agriculteur peuvent être reprises par les propriétaires pour des surfaces d'agréments.

Les éléments indispensables pour le maintien de ces milieux sont :
- Assurer de la pérennité de l'usage du foncier.
- Des accès adaptés aux engins agricoles (pour l'entretien).
- La possibilité d'abreuver les animaux.
- Des besoins de ressource fourragère afin que ces surfaces aient leur rôle dans le système fourrager.

Leviers	Freins
Ressource fourragère de 3 TMS/ha/an 58% du besoin en pâturage des génisses	**Temps d'entretien (astreinte supplémentaire) 2 semaines par an**
Gestion en blocs de pâturage	**Entretien manuel lié à la topographie**
Aide à la réouverture	**Absence de matériel adapté à la pente pour le broyage**
La difficulté d'accès protège le milieu	**Risque de déprise sur les parcelles avec un chargement plus faible**
Part de ZI n'excédant pas 20% de la SAU	**4 éléments indissociables : -maîtrise foncière -accès mécanique - abreuvement - besoin de cette ressource**

CONCLUSION

Les ZI ont un rôle à part entière dans le système fourrager : elles assurent le pâturage des génisses sur l'ensemble de la saison estivale (58% des besoins en pâture des génisses).

L'organisation des ZI en blocs de pâturage contribue à l'attractivité de ces surfaces pour les agriculteurs.

La trop grande facilité d'accès à ces parcelles pourrait les mettre en péril (fertilisation, surexploitation, perte des arbres isolés et des haies, surfaces d'agrément).

Les surfaces de ZI exploitables par une exploitation doivent être en adéquation avec ses besoins en ressources fourragères et sa capacité à les entretenir. Un seuil de 20% de la SAU semble être un maximum. Cette proportion semble extrapolable aux autres cas étudiés en Savoie Mont Blanc.

Les ZI non exploitées pourraient représenter une ressource fourragère importante sur ce territoire à condition de débloquer des moyens pour réhabiliter des blocs de pâturage et mettre en place une gestion appropriée (pâturage et entretien mécanique).

« L'exploitation de ces surfaces est acceptable dans la mesure où leur proportion est limitée. Si je devais trouver plus de ressources je retournerais en alpage. »

REDACTION & CONTACTS:
Fabien FAUGEROUX et Florence MAISON (Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc) - fabien.faugeroux@smb.chambagri.fr, florence.maison@smb.chambagri.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- *CEPAZ coordonné par INRAe : Continuités Ecologiques et trame Pastorale des PArcours préalpins et des Zones intermédiaires des Préalpes françaises, https://nextcloud.inrae.fr/s/Ptqw2MkeBEzEzQy*
- *POIA trames pastorales et suites conduit en inter-PNR alpins, https://www.parc-du-vercors.fr/poia_trames*
- *Article sur le projet : https://suaci-alpes.fr/thematique-projets/environnement/poia-trames-pastorales/*

Le Projet Trames Pastorales, coordonné par le SUACI Montagn'Alpes pour le Lot 2 : Expertise agricole et systèmes d'exploitation et soutenu par le Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA), le FEDER, la région AURA et l'ANCT.

Avril 2022 - Mise en page : Emilie Braun (SUACI Montagn'Alpes) - Crédit photos : M. FAUGEROUX Fabien